Image not found or type unknown

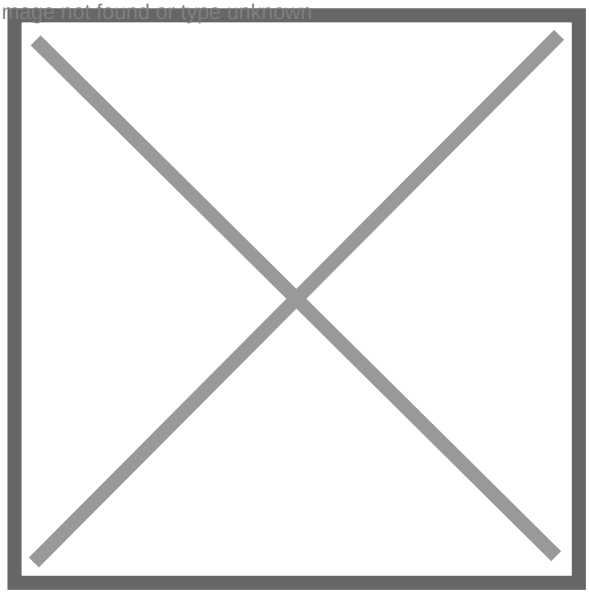

Remboursement pour voyage annulé ?

Par **lélé**, le **06/08/2009** à **11:09**

Bonjour,
Voici ma question : j'avais réservé auprès d'une agence de voyage sur Internet avion + hôtel au mois d'avril, payé avec CB visa en totalité (impossible de verser un acompte). j'ai également souscrit l'assurance annulation.
Une semaine avant le départ en juillet, j'ai dû annuler car mon mari s'est fait voler tous ses papiers d'identité et impossible d'en obtenir en urgence, le 14 juillet au milieu....
L'agence n'a rien remboursé et l'assurance non plus (cas non répertorié dans la liste des causes de force majeure...), pas plus que le contrat de ma CB qui ne comprend pas d'assurance annulation : les conditions étaient claires et je ne peux rien faire visiblement.
J'ai donc perdu 1000 euros et j'enrage. Je voudrais simplement m'assurer, par acquis de conscience, que je n'ai réellement aucune solution de récupérer même une partie de ce montant, quel recours éventuel ? Je vous remercie par avance.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés